



SITUATION CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2010

A.	COMPTES CONSOLIDES : GROUPE MECELEC.....	3
1	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	3
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	4
3	AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL.....	4
4	TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	5
5	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	6
6	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	24
B.	RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT DU CA.....	25
C.	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	25

A. COMPTES CONSOLIDES : Groupe MECELEC

1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF	Notes	30.06.10	31.12.09
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	6.8	805	375
Immobilisations corporelles	6.9	4 501	3 055
Autres actifs financiers	6.10	234	219
Actifs d'impôts différés	6.19	613	590
Total actifs non courants		6 153	4 239
Actifs courants			
Stock et en-cours	6.11	3 924	3 166
Clients et comptes rattachés	6.12	7 784	6 467
Actifs d'impôts exigibles			
Autres créances et comptes de régularisations	6.12	3 216	3 763
Trésorerie et équivalents trésorerie	6.13	1 386	1 252
Total actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente		16 310	14 648
Actifs destinés à être cédés	6.14	106	
Total actifs courants		16 416	14 648
TOTAL DES ACTIFS		22 569	18 887

PASSIF	Notes	30.06.10	31.12.09
Capitaux propres			
Capital émis	6.15	3 038	3 038
Autres réserves	5	- 4 997	- 1 888
Part du groupe dans les résultats		2 942	- 3 086
Capitaux propres – part du groupe		983	- 1 936
Intérêts ne donnant pas le contrôle			
Total capitaux propres		983	- 1 936
Passifs non courants			
Emprunts portant intérêts	6.16	418	1 629
Autres dettes financières	6.16	3 000	
Provisions LT (IFC)	6.20	1 041	982
Fournisseurs « sauvegarde »	6.17	2 092	2 192
Autres dettes « sauvegarde »	6.17	1 641	
Passifs d'impôts différés			
Total passifs non courants		8 192	4 803
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt	6.16	6 175	4 697
Provisions à CT	6.21	495	1 015
Fournisseurs & autres créditeurs	6.17	5 590	10 307
Fournisseurs « sauvegarde »	6.17	979	
Passifs d'impôts exigibles			
Total passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à être cédées		13 239	16 019
Passifs destinés à être cédés	6.14	154	
Total passifs courants		13 393	16 019
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		22 569	18 887

(en milliers d'euros)

2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Rubriques	Notes	30.06.10	30.06.09
Chiffres d'affaires	6.3.19	16 831	16 840
Achats consommés		- 8 809	- 9 445
Charges de personnel		- 4 432	- 4 523
Charges externes		- 3 359	- 2 602
Impôts et taxes		- 312	- 422
Amortissements, provisions et pertes de valeur		- 724	- 563
Autres produits		109	164
Autres charges		- 5	- 9
Résultat opérationnel courant	6.3.20	- 703	- 560
Autres produits opérationnels	6.23	4 170	1 583
Autres charges opérationnelles	6.23	- 468	- 12
Résultat opérationnel		2 998	1 010
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6.22	65	43
Coût de l'endettement financier brut	6.22	- 128	- 132
Coût de l'endettement financier net		- 63	- 89
Charge d'impôt	6.19	7	38
Résultat net		2 942	960
Part du Groupe		2 942	960
Intérêts ne donnant pas le contrôle			
Résultat de base par action en euros		2.99	0.98
Résultat dilué par actions en euros	6.25	2.99	0.98

(en milliers d'euros)

3 AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	30.06.10	30.06.09
Résultat de l'ensemble consolidé	2 942	960
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite	- 37	
Impôt sur Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite	12	
Gains et pertes sur stock options	2	10
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	- 23	
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	2 919	970
Dont part du groupe	2 919	970
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	0	0

(en milliers d'euros)

4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	30.06.10	30.06.09
Flux de trésorerie liés à l'activité		
- Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2 935	922
- Intérêts ne donnant pas le contrôle		
- Produits financiers		
- Charges financières	128	132
- Impôt sur les résultats payé	- 4	41
- Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations et reprises/amortissements et provisions	55	542
- Plus values de cession	- 1	
- Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	3 113	1 637
- Variation des actifs et passifs d'exploitation	- 5 702	2 042
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 2 589	3 679
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Investissements	- 1 630	- 361
- Cessions d'immobilisations	1	
- Incidence des variations de périmètre		
- Intérêts reçus		
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 1 629	- 361
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Augmentations / diminutions de capital		
- Variation des intérêts ne donnant pas le contrôle		
- Ecart de conversion	4	18
- Comptes courants destinés à être incorporés au capital (cf § 6.2))	3 000	28
- Remboursement d'emprunts	- 70	- 104
- Intérêts versés	- 128	- 132
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 806	- 190
Variation de trésorerie	- 1 412	3 128
Trésorerie et équivalent à l'ouverture	- 3 174	6 946
Trésorerie et équivalent à la clôture	- 4 586	-3 818
Variation de trésorerie (clôture - ouverture)	- 1 412	3 128

(en milliers d'euros)

	30.06.10	30.06.09
Variation des stocks	- 759	528
Variation des clients	- 1 246	3 460
Variation des autres créances	547	- 2 388
Variation des actifs destinés à la vente	- 106	
Variation des fournisseurs	- 4 337	- 1
Variation des autres dettes	175	442
Variation des passifs destinés à la vente	24	
Variation des actifs et passifs d'exploitation	- 5 702	2 042

5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Réserves liées au capital et titres auto-détenus	Réserves et Résultat consolidés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres de l'ensemble consolidé
Au 31 décembre 2007	3 038	3 821	- 4 237	2 622	4	2 626
- Affectation du résultat		- 4 237	4 237	0		
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		- 62		- 62		- 62
- Ecart de conversion		3		3		3
- Ecart actuariel IFC - IDA sur IFC		158		158		158
- Résultats			- 1 575	- 1 575		- 1 575
Au 31 décembre 2008	3 038	- 318	- 1 575	1 145	0	1 145
- Affectation du résultat		- 1 575	1 575	0		0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		14		14		14
- Ecart de conversion		- 2		- 2		- 2
- Ecart actuariel IFC - IDA sur IFC		- 7		- 7		- 7
- Résultats			- 3 086	- 3 086		- 3 086
Au 31 décembre 2009	3 038	- 1 888	- 3 086	- 1 936	0	- 1 936
- Affectation du résultat		- 3 086	3 086	0		0
- Opérations sur titres auto détenus et stocks options		2		2		2
- Ecart de conversion						
- Ecart actuariel IFC - IDA sur IFC		- 25		- 25		- 25
- Résultats			2 942	2 942		2 942
Au 30 juin 2010	3 038	- 4 996	2 942	983	0	983

(en milliers d'euros)

Détail des autres réserves

	31.12.09	30.06.10
Réserves non distribuées	- 1 796	- 4 882
Ecart actuariel	151	126
Actions propres	- 244	- 244
Ecart de conversion	1	1
Gains & pertes stocks options	0	2
TOTAL	- 1 888	- 4 997

(en milliers d'euros)

6 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

6.1 Présentation de la société

Nom : MECELEC – SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION

Capital social : 3 038 100 € en 1 012 700 actions de 3 € nomind.

Date de création de la société : 1934

Siège social : 07300 - MAUVES - France

Registre du commerce : B 336 420 187 Aubenas – Code APE : 2712Z

ADMINISTRATION :

Michel-Pierre DELOCHE	Président-Directeur Général
Hervé BRONNER	Administrateur
Jean-Yves CARRY	Administrateur
Jacques DANCER	Administrateur
Jean-François MARQUETTE	Administrateur
Paul-Henry WATINE	Administrateur

Consultation des documents comptables : siège social : MAUVES (07) - France.

Communication financière :

- Informations générales :

ACTUS – Les bureaux de Chalin – 20, chemin Louis Chirpaz – 69130 ECULLY

– tél. : 33 (0) 4 72 18 04 90 – Fax : 33 (0) 4 72 18 04 99

- Informations financières :

Michel-Pierre DELOCHE - Président – tél. : 33 (0) 4 78 95 98 22

mp.deloche@mecelec.fr

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Présentation de l'activité

Mecelec (la "Société") est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française, créée en 1964 et cotée à Euronext Paris, compartiment C. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Mecelec ».

La Société Mecelec est un équipementier des réseaux électrique, télécoms, gaz et eau. Elle propose des matériels de raccordement entre les réseaux publics et leurs clients, matériels fabriqués soit par transformation des composites thermodurcissables, soit par injection des produits thermoplastiques. En 2003, Mecelec se développe dans le secteur de la sous-traitance plasturgie par l'acquisition de l'activité de Nobel Composites et la création de la filiale Mecelec Plastiques Composites à Vonges (21).

Les états financiers semestriels consolidés de Mecelec pour la période close le 30 juin 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 juillet 2010, date à laquelle ils ont été autorisés à la publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

6.2 Faits marquants de la période

La prorogation de la période d'observation au 26.01.10 a permis l'homologation par le Tribunal de Commerce d'Aubenas le 9.02.10 du plan de sauvegarde proposé par la société SECONDE CHANCE et ses Associés. Ces nouveaux actionnaires, suivant les termes du jugement du Tribunal de Commerce ont apporté la somme de 3 millions d'euros en compte courant, destinés à être incorporés lors de la prochaine augmentation de capital. Cet apport a permis de solder en grande partie les créanciers ayant opté pour le paiement de leur créance à hauteur de 20% pour solde et de comptabiliser les profits générés par l'abandon des 80% restant. (C § 6.22 et 6.23)

L'Assemblée Générale du 25 juin 2010 a décidé de modifier le mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la forme de société anonyme à Conseil d'Administration. Consécutivement, le Conseil d'Administration du 25 juin 2010 a désigné à l'unanimité Michel-Pierre DELOCHE Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2010 a :

- validé le principe d'une augmentation de capital de 5 M€ dont les modalités seront arrêtées par l'Assemblée Générale qui sera convoquée pour le 10 septembre 2010,
- nommé Monsieur Philippe RIBEYRE Directeur Général Délégué,

- autorisé la cession de 50% du capital de MECELEC TELECOMS à Monsieur Philippe Charaix et donné son accord pour participer à une augmentation de capital chez MECELEC TELECOMS afin que soit réalisé le démonstrateur nécessaire au lancement du projet CPL.

Acquisition des actifs, liés à l'activité compteurs d'eau, de la société SOTRA-SEPEREF. Les impacts financiers sont décrits au § 6.8.

Les difficultés engendrées par le sinistre du 14.04.09 sont résolues : les matériels détruits ou endommagés ont été remplacés ou remis en état, et sont maintenant opérationnels.

6.3 Principes comptables

6.3.1 Déclaration de conformité.

Le groupe Mecelec a choisi de présenter des états financiers consolidés semestriels, complets, en conformité avec la possibilité introduite par la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe MECELEC qui sont publiés au titre du semestre clos le 30 juin 2010, ont été établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2010.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

6.3.2 Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés semestriels ont été préparés selon le principe de continuité de l'exploitation.

6.3.3 Base de préparation des comptes

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009, à l'exception des normes, amendements et interprétations décrits ci-dessous, adoptés dans l'Union Européenne dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2010.

6.3.4 Nouvelles normes, amendements et interprétations.

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes sont applicables pour le Groupe à compter du 1er janvier 2010:

- IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »
Amendement qui traite des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie. Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.
 - IFRS 3 révisée « regroupements d'entreprises »
IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels »
Applicables à compter du 1er juillet 2009, soit pour le groupe à compter du 1er janvier 2010. Ces normes n'ont pas eu d'impact significatif au premier semestre 2010
 - Amendement IAS 39 « Eléments éligibles à une opération de couverture » comptabilisation et évaluation
Cet amendement n'a pas d'impact sur la présentation des comptes du groupe.

 - Améliorations des IFRS (avril 2009)
 - IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers.
 - IFRIC 16 - Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.
 - IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires »
 - IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients.
- Ces améliorations et interprétations n'ont pas d'impact sur les comptes du groupe.

Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2010 et non appliqués par anticipation :

Le groupe MECELEC n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes dont l'application obligatoire est postérieure:

- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ;
- Amendement IAS 32 – Classification des émissions de droits ;
- IAS 24 révisée – Informations à fournir sur les parties liées ;
- IFRIC 19 – Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux ;
- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (26 août 2009) .

Le groupe MECELEC n'attend pas d'incidence significative de l'application de ces nouveaux textes.

6.3.5 Méthodes de consolidation.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MECELEC et de ses filiales préparés au 30 juin 2010.

Les sociétés dans lesquelles MECELEC détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale

Les actifs et passifs de MECELEC TELECOMS et ses filiales MECELEC TELECOMS ILE de France et TLIC sont comptabilisés en Actifs et Passifs destinés à être cédés compte tenu de la cession de 50% du capital de MECELEC TELECOMS autorisée par le Conseil d'Administration.

Toutes les créances, dettes, produits et charges significatifs intra groupe sont éliminés en consolidation.

Le périmètre de consolidation est présenté ci-dessous :

Désignation	Nationalité	SIREN	Pourcentage d'intérêts	
			30.06.10	31.12.09
Mecelec Société consolidante	Française	336 420 187		
Mecelec Plastiques Composites	Française	450 211 115	100.00	100.00
Mecelec Plastic Compozit	Roumaine	J/12/2422/2005	97.68	97.68
Mecelec Telecoms	Française	501 537 419	100.00	100.00
Mecelec Télécoms Ile-de-France	Française	489 316 661	100.00	100.00
Tlic	Française	502 120 686	100.00	100.00

Toutes les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre

La filiale CAYDETEL en cours de liquidation n'est plus consolidée depuis le 31.12.07.

6.3.6 Méthode de conversion.

La monnaie de présentation des comptes du groupe MECELEC est l'euro.

Pour la conversion des comptes de la filiale roumaine, les opérations enregistrées au compte de résultat sont converties au cours moyen de l'exercice 2010. Les capitaux propres sont convertis au cours historique. Les autres actifs et les passifs sont quant à eux convertis au cours de clôture de la monnaie. Les écarts de change résultant de la conversion des comptes de cette filiale roumaine sont précisés sur une ligne spécifique du tableau « détail des capitaux propres » (note 5).

6.3.7 Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément par le Groupe sont comptabilisées au coût, et celles acquises par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur.

Elles sont constituées de :

- logiciels.

Les logiciels, comptabilisés à leur coût d'acquisition, sont amortis selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue soit en général 3 ans.

- frais de recherche et de développement.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

- marques.

Les coûts de développement sont activés quand l'ensemble des critères requis par la norme IAS 38 est rempli, notamment la faisabilité technique et les perspectives de rentabilité économique. Ils sont amortis sur la durée des marchés correspondants, de 3 à 5 ans.

Toute dépense activée est amortie sur une durée correspondant à l'avantage économique attendu.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation incorporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, celle-ci est dépréciée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé.

La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

6.3.8 Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense. Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à 12 mois), sont incorporés au coût de cet actif

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Construction « en dur »	40 ans	Centrales hydrauliques, ponts roulants	8 ans
Toitures.....	25 ans	Presses injection	10 ans
Constructions légères et spécifiques	30 ans	Presses compression < 1 000T	15 ans
Agencements et aménagements des constructions... ..	10 ans	Presses compression > 1 000T	25 ans
Installations, agencements industriels et stockage	8 ans	Matériel de bureau et informatique	5 ans
Autres installations générales.....	5 ans	Mobilier de bureau.....	8 ans
Moules et outillages suivant durée de vie produit .	1 à 5 ans	Matériel de transport.....	5 ans
Machines, matériels,	5 ans	Logiciels	1 à 3 ans
Fonds de commerce	7 ans		

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, celle-ci est dépréciée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé.

La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

6.3.9 Pertes de valeur

Le Groupe n'a pas d'écart d'acquisition ou d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels à durée de vie définie est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. La société considère que les UGT correspondent aux trois secteurs d'activité tels que décrits dans l'information sectorielle. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans la rubrique "Amortissements, provisions et pertes de valeur".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

6.3.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance,
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat,
- les prêts et créances,
- les actifs disponibles à la vente.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Actifs financiers non courants.

Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

Les actifs financiers sont principalement constitués par les titres et les créances rattachées d'une filiale antérieurement consolidée. Cette filiale qui a fait l'objet en 2007 d'une procédure collective auprès du Tribunal de commerce de Barcelone est en cours de liquidation. Les actifs liés à cette filiale (titres et créances) sont intégralement dépréciés. Aucun risque résiduel, après provisions, ne subsiste sur la cette filiale.

Les autres actifs financiers comprennent les prêts et les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

6.3.11 Stocks.

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Les coûts d'achat des stocks de matières premières et de composants sont déterminés selon la méthode « FIFO » Les en-cours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges de main d'œuvre directe, les coûts machines en fonction de gammes opératoires actualisées chaque année et les charges indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks ainsi que les frais financiers.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des dépréciations calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et varient de 40 à 90% en fonction du risque de mévente ou d'obsolescence identifié.

6.3.12 Clients et comptes rattachés.

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir. Les créances mobilisées auprès du factor restent enregistrées au débit des comptes clients.

Les créances clients dont les échéances sont généralement comprises entre 45 et 60 jours fin de mois, sont comptabilisées pour leur montant initial. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

6.3.13 Impôts.

Conformément à la norme IAS 12, les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces actifs fiscaux pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe considère que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises est une charge opérationnelle et n'entre donc pas dans le champ d'application d'IAS 12.

6.3.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et présentant un risque négligeable de changement de valeur. Les découverts bancaires et les avances de trésorerie du factor figurent au passif courant du bilan, dans les emprunts à court terme.

Titres auto-détenus

Les titres auto-détenus sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont présentés dans les états financiers comme une variation des capitaux propres consolidés.

6.3.15 Paiements fondés sur des actions.

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 décembre 1999 et du 14 juin 2005 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer, au bénéfice de certains salariés du groupe, des options ouvrant droit à l'achat d'actions.

Les conditions d'attribution de ces actions, ont été modifiées par le Directoire le 26.03.08 : les options d'achat peuvent désormais être exercées dans les deux années suivant le départ à la retraite du bénéficiaire, sans modification du délai de levée d'option prévu initialement.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la juste valeur de l'option à la date de son attribution. Cette juste valeur a été retenue comme étant le rabais octroyé par rapport au cours de l'action lors de l'attribution.

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charge en contrepartie des capitaux propres en proportion des services rendus au cours de chaque exercice de la période d'acquisition.

Par ailleurs, une provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais consenti aux bénéficiaires (prix de l'action au moment de l'attribution – prix d'attribution de l'option) excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution a été constituée au prorata de la durée du plan. L'impact de ces provisions est mentionné au § 6.24.

6.3.16 Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC).

Les engagements du groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime des prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées et inscrits au passif du bilan. L'engagement a été calculé sur la base des dispositions des conventions collectives de la Métallurgie et de la Plasturgie avec comme principales hypothèses:

Age de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 60 ans personnels non cadres, 63 ans personnels cadres.

Taux d'actualisation brut : 4.45 % est issu de la courbe des OAT à 30 ans.

Taux de rotation : faible

Taux de revalorisation des salaires : 2 %

Table de mortalité : INSEE 2009

6.3.17 Provisions et passifs éventuels.

Conformément à la norme IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contre partie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges avec le personnel, les clients et les administrations. Pour ces litiges le montant de la provision est évalué en fonction de la sortie de ressources future et estimée.

6.3.18 Contrats de location.

Location financement : Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété.

Location simple : les contrats de location ne transférant pas au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en contrats de location simple. Leur coût est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat.

6.3.19 Reconnaissance des produits.

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IAS 18

Produits des activités ordinaires - Ils se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires généralement non significatifs.

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Vente de biens :

- pièces : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.
- moules : le produit des moules est comptabilisé en fonction des différentes étapes d'avancement définies dans le contrat.

Prestations de services : il s'agit pour des montants non significatifs de prestations annexes à la livraison des pièces et facturées à la livraison de celles-ci.

6.3.20 Résultat opérationnel.

Résultat opérationnel courant : le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme premier indicateur de performance ; celui-ci provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise.

Autres produits et charges opérationnels (non courants) : il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

6.3.21 Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende. Le résultat par action dilué est calculé après déduction faite des actions auto-détenues selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method").

6.4 GESTION DES RISQUES

Risques financiers :

La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du groupe au meilleur coût :

- Risque de change : le groupe n'est pas exposé au risque de change compte tenu du faible niveau de transactions commerciales en devises étrangères.
- Risque de crédit : compte tenu de la solvabilité financière de ses principaux clients, le groupe est faiblement exposé aux risques clients.
- Risque de liquidité : la gestion du risque est assurée par l'intermédiaire d'un Factor. Il est considéré comme non significatif.
- Risque de taux : l'exposition de la société au risque de taux est présenté au § 6.14 : Dettes financières.

Risques achats :

La direction des achats pour assurer la fluidité des approvisionnements en matières premières et composants aux meilleures conditions diversifie ses sources.

La société reste cependant dépendante de la fluctuation des cours.

Risques pays : faible.

6.5 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- la détermination des pertes de valeur sur les actifs
- les provisions pour litiges
- les impôts différés

Le conseil d'administration a maintenu la position prise la première fois en 2006 consistant à comptabiliser un impôt différé actif, basé sur les reports déficitaires antérieurs avec la limitation exposée au paragraphe 6.18.

6.6 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8, le groupe MECLEC donne une information sectorielle selon le découpage utilisé par le management dans son reporting interne afin d'évaluer sa performance et allouer ses ressources.

La direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant.

Le management suit la performance opérationnelle du groupe selon le découpage suivant :

- réseaux : regroupe les fabrications des enveloppes propres aux réseaux eau, gaz, électricité, télécom ;
- plasturgie : regroupe les fabrications effectuées en sous-traitance pour le compte de donneurs d'ordre de premier rang des secteurs automobile et ferroviaire, ainsi que des fabrications pour le bâtiment.
- Pôle télécommunications (en cours de démarrage).

La norme IFRS 8 demande également de présenter certaines informations selon un découpage géographique. L'activité hors de France (activité export) concerne principalement l'activité réseaux. Elle reste limitée.

Au 30 juin 2010

	Réseaux	Plasturgie	Télécoms	Cumul bilan
Immobilisations Incorporelles				
Montant Brut au 31.12.09	1 137	25	2 683	3 845
Investissements 2010	513		86	599
Sorties d'actif 2010				
Montant Brut au 30.06.10	1 650	25	2 769	4 444
Amortissements et dépréciations au 30.06.10	844	25	2 769	3 638
Montant Net au 30.06.10	806	0	0	806

Notons une distorsion du montant des immobilisations incorporelles de Mecelec Télécoms, dépréciées à 100% et reclassés en actifs destinés à la vente.

	Réseaux	Plasturgie	Télécoms	Cumul bilan
Immobilisations Corporelles				
Montant Brut au 31.12.09	31 917	1 065	9	32 991
Investissements 2010	1 852	136		1 988
Sorties d'actif 2010	342	13	9	364
Montant Brut au 30.06.10	33 427	1 188	0	34 615
Amortissements au 30.06.10	29 377	737	0	30 114
Montant Net au 30.06.10	4 050	451		4 501

Contribution au C.A. 30.06.2010	13 323	3 508	0	16 831
Résultat opérationnel courant	- 459	- 154	- 90	- 703

CA entre secteurs :

Réseau		2 995		2 995
Plasturgie	211			211
Telecom			61	61

EFFECTIF MOYEN :	Réseaux	Plasturgie	Télécoms
	Personnel salarié		
Cadres	17	8	
Agents de Maîtrise et Techniciens	31	5	
Ouvriers	126	22	
	Personnel mis à la disposition de l'entreprise		
Cadres			1
Agents de Maîtrise et Techniciens			
Ouvriers	21	5	

Au 30 juin 2009

	Réseaux	Plasturgie	Telecoms	Cumul bilan
Immobilisations Incorporelles				
Montant Brut au 31.12.08	1 494	25	2 395	3 914
Investissements 2009	50		138	188
Sorties d'actif 2009	14			14
Montant Brut au 30.06.09	1 530	25	2 533	4 088
Amortissements au 30.06.09	1 138	25		1 163
Montant Net au 30.06.09	392	0	2 533	2 925

	Réseaux	Plasturgie	Telecoms	Cumul bilan
Immobilisations Corporelles				
Montant Brut au 31.12.08	32 753	1 064	9	33 826
Investissements 2009	100	8		108
Sorties d'actif 2009	599	20		619
Montant Brut au 30.06.09	32 254	1 052	9	33 315
Amortissements au 30.06.09	29 471	596	8	30 075
Montant Net au 30.06.09	2 784	455	1	3 240

Contribution au C.A. 2009	13 437	3 403	0	16 840
Résultat opérationnel courant	- 438	- 120	- 2	- 560

Le cumul des données ci-dessus correspondent aux chiffres consolidés ; l'activité export, concernant principalement l'activité réseaux reste limitée.

EFFECTIF MOYEN :	Réseaux	Plasturgie	Telecoms
	Personnel salarié		
Cadres	22	9	
Agents de Maîtrise et Techniciens	26	6	
Ouvriers	153	22	
	Personnel mis à la disposition de l'entreprise		
Cadres			1
Agents de Maîtrise et Techniciens			1
Ouvriers	3	2	

6.7 SUIVI DE LA VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISES

La société considère que les UGT correspondent aux trois secteurs d'activité définis ci-dessus. La constitution du Groupe n'a pas donné lieu à la constatation d'écarts d'acquisition, les filiales ayant été créées.

6.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 01.01.10	Augmentations		Diminutions	Au 30.06.10
		Produites	Extérieures		
Frais développement	3 504	144		2 769	879
Autres immobilisations incorporelles.	341		456		797
Total	3 845	144	456	2 769	1 676

Amortissements	787	83		870
Dépréciations	2 683	86	2 769	0
Frais développement CPL				

Les coûts de développement concernent principalement l'activité réseaux.

Les autres immobilisations incorporelles représentent les logiciels et les marques utilisés dans l'entreprise. En 2010 notons l'acquisition des actifs, liés à l'activité compteurs d'eau, de la société SOTRA-SEPEREF. Cette acquisition a été comptabilisée pour la meilleure estimation du prix à la date d'arrêt des comptes : 450 K€. Une analyse des éléments composants cette nouvelle activité est en cours pour fixer les coûts des différents composants et les méthodes d'amortissements. Compte tenu de la date d'acquisition aucun amortissement n'a été pratiqué sur la période.

Les diminutions de 2 769 K€ concernent le reclassement des frais de développement du CPL et des dépréciations associées en actifs destinés à la vente.

Réseaux :

Les coûts de développement du coffret EDF « CIBE » ont été activés pour un montant total de 545 K€ dont 30 K€ sur 2010. Ces coûts sont amortis depuis le 01.01.07. La durée d'amortissement des frais de développement est corrélée à celle du contrat commercial soit 5 ans (2007 – 2012).

Poursuite de l'étude du projet LINKY pour 6 K€.

Télécoms :

Les coûts de développement activés s'élèvent à 2 769 K€ dont 86 K€ au titre du premier semestre 2010. Ces coûts représentent les développements CPL (mises au point techniques de l'ensemble des équipements et schémas opérationnels) et l'ensemble des frais de fonctionnement de la structure dédiée à ce projet (MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE). L'amortissement sera pratiqué dès les premières installations, et sur la durée de la DSP restant à courir à savoir mars 2021.

Ce projet reste d'actualité. Une augmentation de capital est en cours chez MECELEC TELECOMS afin de réaliser le démonstrateur nécessaire. Le retard dans la mise en œuvre et les incertitudes sur la réussite économique ont entraîné le maintien de la dépréciation totale des actifs à hauteur de 2 769 K€ (dont 86 K€ en charges de l'exercice).

Les coûts de recherche et développement non activables ont été comptabilisés en charge pour un montant de 15 k€.

6.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au 01.01.10	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.10
Terrains	233			233
Constructions	5 345	442	46	5 741
Matériels industriels	26 266	1 353	250	27 369
Autres immobilisations corporelles	1 064	18	68	1 014
Immobilisations corporelles en cours	84	175		258
Total	32 992	1 988	365	34 615

Amortissements	29 936	538	360	30 114
----------------	--------	-----	-----	--------

Les acquisitions de l'exercice sont composées de mises à niveau des moules, des presses (suite au sinistre d'avril 2009) et d'outillages.

Les diminutions sont consécutives à la mise au rebut des matériels détruits lors de l'incendie.

6.10 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Au 01.01.10	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.10
Titres non consolidés	1 113			1 113
Créances rattachées	500			500
Autres immobilisations financières	211	20	4	226
Total	1 824	20	4	1 839

Dépréciations	1 605			1 605
---------------	-------	--	--	-------

Les titres de la filiale espagnole CAYDETEL déconsolidée en 2007 sont inscrits à l'actif pour leur coût historique soit 1.105 K€ et dépréciés en totalité. Il en est de même pour les avances de trésorerie consenties à cette filiale pour un montant de 500 K€. Il n'y a pas de risques supplémentaires non provisionnés dans les comptes.

6.11 STOCKS

	Au 31.12.09	Au 30.06.10
Matières Premières	2 406	2 783
En cours de production	115	135
Produits intermédiaires et finis	1 146	1 507
Dépréciation	- 501	- 501
MONTANT NET	3 166	3 924

Les tests de dépréciation, réalisés à chaque clôture, n'ont pas entraîné une augmentation de la dépréciation.

	Au 01.01.10	Augmentations	Diminutions	Au 30.06.10
Dépréciations	501			501

6.12 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Clients et comptes rattachés (montant net à moins d'un an) :

	Au 31.12.09	Au 30.06.10
Clients et comptes rattachés	6 609	7 855
Dépréciation	- 142	- 71
MONTANT NET	6 467	7 784

Tous les dossiers faisant l'objet d'une action contentieuse donnent lieu à la constitution d'une dépréciation à hauteur de 100%.

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 45 à 60 jours, sauf pour le cas particulier des exportations (90 à 120 jours)

Au 30 juin 2010, les créances clients d'une valeur nominale de 89 K€ (343 K€ au 30 juin 2009) ont été totalement dépréciées. Les mouvements de provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

	Dépréciées individuellement	Dépréciées collectivement	Total
Au 30 juin 2009	343		343
Dotations de l'année	73		73
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 274		- 274
Mouvement de périmètre			
Ecart de conversion			
Au 31 décembre 2009	142		142
Dotations de l'année	19		19
Reprises non utilisées	- 90		- 90
Mouvement de périmètre			
Ecart de conversion			
Au 30 juin 2010	71		71

Au 30 juin 2010, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées				Plus de 120 Jours
			Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De 90 à 120 jours	
30.06.10	7 784	6 307	1 189	42	60	58	128

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Autres créances – ventilation par échéances (par année) :

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs, avances, acomptes	971		
Personnel et autres organismes sociaux	9		
Etat, autres collectivités :	171		
Débiteurs divers :	1 652		338
- dont retenue garantie Factor : 338			
- dont produits à recevoir des assurances : 1 007			
Charges constatées d'avance	413		

Les produits à recevoir des assurances, répondant aux exigences de la reconnaissance d'actifs sont probables, estimés de manière fiable et correspondent au solde du versement d'une indemnité d'assurance de 1 007 K€ destinée à couvrir d'une part la valeur de remplacement des machines détruites 331 K€ et la perte d'exploitation 675 K€. L'intégralité de ces sommes a été perçue au 23.08.10.

Sont à ce jour réalisées : l'installation d'une presse neuve, des cellules automatisées et la remise en état d'une presse partiellement endommagée.

6.13 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Variation de trésorerie	Trésorerie active	Dettes Factor	TRESORERIE NETTE		
			30.06.10	31.12.09	30.06.09
Ouverture	1 251	- 4 425	- 3 174	- 6 946	- 6 945
Clôture	1 385	- 5 970	- 4 585	- 3 174	- 3 818
Variation			- 1 411	3 772	3 127

Les dettes factor représentent les avances effectives reçues du factor.

6.14 Actifs destinés à être cédés et passifs y afférents

Le 18 mai 2010, un protocole d'investissement a été signé entre MECLEEC et Philippe CHARAIX, Président de MECLEEC TELECOMS, pour la poursuite du projet CPL et la réalisation d'un site test nommé « démonstrateur ». MECLEEC s'est engagée à céder à Philippe CHARAIX 1 018 499 actions de MECLEEC TELECOMS sur les 2 037 000 actions formant le capital de cette société.

La cession devrait se finaliser en août 2010

Ces actifs et passifs s'analysent comme suit :

	30.06.10
Immobilisations incorporelles (valeur nette)	0
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations financières	4
Autres actifs courants	64
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36
Actifs destinés à être cédés	106

	30.06.10
Passifs d'impôts différés	
Emprunts portant intérêt	
Autres dettes financières	130
Fournisseurs	23
Autres passifs courants	1
Passifs destinés à être cédés	154

6.15 CAPITAL

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale en €	Valeur du capital en €
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice		
Actions ordinaires	1 012 700			3	3 038 100
Dont actions à vote double	23 228				

Les actions ordinaires composant le capital sont entièrement libérées.

Extrait Art. 25 des statuts : – A compter du dix sept juin mil neuf cent quatre vingt dix huit, un droit de vote double est attribué dans toutes les assemblées à toutes les actions nominatives entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne, en application des dispositions de l'article L. 225-123 du Code de commerce. Le transfert des actions du Groupe LABROT au Groupe SECONDE CHANCE a entraîné la réduction du nombre des actions à vote double.

TITRES AUTO-DETENUS

- Article 217-2 de la loi sur les Sociétés Commerciales -

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, la société a procédé en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1999, au rachat de ses propres actions en vue de l'attribution d'options d'achat aux salariés, dans les conditions suivantes :

	Au 31.12.09	Acquisitions 10	Cessions 10	Au 30.06.10
Actions détenues	30 117	0	0	30 117
Valeur	243 567	0	0	243 567

La valeur nette comptable de ces titres a été portée en réduction des capitaux propres

6.16 DETTES FINANCIERES

	Au 31.12.2009	Au 30.06.10
Emprunts à long et moyen terme auprès des établissements de crédit	420	418
- dont crédit bail	0	0
- dont à taux fixe	206	205
- dont à taux variable	214	213
Emprunts à MT auprès des actionnaires	949	3 000
- Autres dettes financières	260	
	1 629	3 418
Financement à court terme :		
- Avances Factor	4 425	5 970
- Emprunts à CT auprès des établissements de crédit	272	205
- dont crédit bail	61	26
	4 697	6 175
Total	6 326	9 593

Les crédits bancaires contractés par le groupe Mecelec ne comportent pas de covenant financier.

Les emprunts à taux variable et le financement par le factor sont indexés sur Euribor 3 mois.

L'échéancier du remboursement des emprunts s'analyse comme suit, au 30.06.10	Emprunts	Dont garantis par sûretés réelles
1 an	205	182
2 ans	183	180
3 ans	138	131
4 ans	97	96
5 ans		
Total	623	589

Les échéances d'emprunts non remboursées pendant la période de procédure de sauvegarde sont reportées après la dernière échéance théorique des emprunts.

Les sûretés réelles sont exclusivement constituées par des nantissements de matériel, et dépôt de garantie.

6.17 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	Solde au 30.06.10	Paiements échelonnés
Passifs non courants « sauvegarde »		
- Fournisseurs paiement 100% sur 10 ans (1)	2 092	2 092
Autres dettes de sauvegarde :	1 641	1 641
- Comptes courants Famille LABROT : 949		
- Avance OSEO : 130		
- Dettes sociales : 70		
- Dettes fiscales : 492		

Passifs courants - Paiement immédiat 20 % « sauvegarde »	979	979
Autres fournisseurs & créiteurs dont Factures non parvenues : 572 dont personnel-comptes rattachés : 2 442	5 590	5 590
Total fournisseurs & autres créiteurs	10 302	10 302

L'échelonnement sur dix ans du paiement se fera par des échéances de règlement croissantes de 5% à 14%. Ces échéances restantes n'étant pas définitivement fixées, aucune actualisation n'a été pratiquée.

(1) Notons que des acomptes sur commandes versés à l'ouverture de la sauvegarde seront déduits de ces paiements pour un montant de 423 K€.

6.18 CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	30/06/2010		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Autres actifs long terme						
Clients et autres débiteurs	7 784	7 784			7 784	
Autres actifs courants	3 216	3 216			3 216	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 386	1 386	1 386			
Actifs financiers disponibles à la vente	106	106		106		
Total actifs financiers	12 492	12 492	1 386	106	11 000	

Passifs financiers non courants	3 418	3 418				3.418
Fournisseurs et autres dettes sauvegarde	3 733	3 733				3 733
Passifs financiers courants	6 175	6 175				6 175
Fournisseurs et autres créiteurs	6 569	6 569				6 569
Total passifs financiers	19 895	19 895				19 895

	31/12/2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Autres actifs long terme						
Clients et autres débiteurs	6 467	6 467			6 467	
Autres actifs courants	3 763	3 763			3 763	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 252	1 252	1 252			
Total actifs financiers	11 482	11 482	1 252		10 230	

Passifs financiers non courants	1 629	1 629				1 629
Fournisseurs et autres dettes sauvegarde	2 192	2 192				2 192
Passifs financiers courants	4 697	4 697				4 697
Fournisseurs et autres créiteurs	10 307	10 307				10 307
Total passifs financiers	18 825	18 825				18 825

6.19 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Impôt différé :

La société dispose de reports déficitaires et de reports de provisions non déductibles importants, mais la prise en compte de l'impôt différé actif lié a été limitée comme pour l'exercice précédent à une base d'imposition de 800 K€ . Cette position a été retenue dans le cadre de l'IAS 12 : la recouvrabilité des déficits a été appréhendée, notamment en tenant compte des résultats passés et dans l'attente du retournement effectif sur l'exercice 2010 du résultat opérationnel

	31.12.09		30.06.10		Variation
	Bases	Impôt	Bases	Impôt	
Déficits reportables retenus	800	266.7	800	266.7	0
Crédit bail	- 73.6	- 24.5	- 48.2	- 16.1	+ 8.4
Retraitement des plus values internes	60.5	20.2	45.3	15.1	- 5.1
Provision IFC	981.8	327.3	1 041.0	347.0	19.8
Cumul		589.7		612.7	23.1

Position fiscale latente	30.06.10	Base retenues	Impôt	Bases non retenues
Reports déficitaires France et provisions non déductibles	8 196.1	800.0	266.7	7 396.1
Report déficitaire Roumanie	212.2			212.0
Total			266.7	7 608.1

Une convention d'intégration fiscale avec MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES a été mise en place au 1^{er} janvier 2004.

Preuve d'impôt :

	30/06/10	30/06/09
Résultat net avant impôt	2 934	921
Taux d'imposition du Groupe	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	978	307
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	-985	- 309
- Activation de déficits antérieurs non reconnus (CIR)	0	- 42
- Pertes de l'exercice non activées	0	0
- Effet des différences de taux d'impôt	- 2	3
- Autres différences permanentes	2	3
Charge réelle d'impôt	-7	- 38

Impôts différés :

*Détail I S consolidé :

IS MPC Roumanie (charge)	- 3.9
Impôt différé (profit)	10.8
Crédit Impôt Recherche (profit)	
Cumul (profit de l'exercice)	6.9

	31.12.09	Résultat	Réserves	30.06.10
I.D.A.	590	11	12	613

6.20 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

	31.12.09	Coûts des services rendus	Ecart actuariels	Frais financiers	Salariés sortis des effectifs	30.06.10
I.F.C	982	26	37	46	- 50	1 041

Au cours de l'exercice un salarié a sollicité un départ en retraite.

6.21 PROVISIONS

Tous les risques et charges identifiés avant la clôture des comptes par les organes directoriaux et susceptibles d'entraîner des sorties de trésorerie, font l'objet d'une provision.

	Au 31.12.09	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Provisions devenues sans objet	Au 30.06.10
Provision risques filiale Caydetel	90		20		70
Provision risques sociaux et restructuration	925		500		425
Total	1 015	0	520		495

La provision pour risques filiale est constituée pour couvrir des garanties données et divers frais de clôture de la liquidation.

La provision pour risques sociaux concerne :

- une demande prud'homale qui a fait l'objet d'un arrêt de la Cour d'Appel de Nîmes ,pour lequel la société a exercé un recours en cassation. L'intégralité de la condamnation a été provisionnée.
- En date du 12 mars 2009 le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Valence a rejeté la contestation formulée par MECELEC le 9 avril 2008, portant sur le caractère professionnel de la maladie dont a été atteint un ancien salarié. En date du 29 avril 2010 la société MECELEC a été condamnée par la Cour d'Appel de Grenoble. La société a maintenu la provision de 200 K€ pour ce dossier.

La reprise sur provision pour risques sociaux et restructuration, concerne les ruptures conventionnelles intervenues au 31.12.09 avec 12 salariés. Les départs se sont effectués sur le premier trimestre 2010.

6.22 RESULTATS FINANCIERS

Charges financières		Produits financiers	
Intérêts et charges assimilés	82	Autres intérêts et produits assimilés	65
Frais financiers sur IFC	46		
Total	128	Total	65

6.23 AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Autres charges		Autres produits	
Charges fournisseurs sauvegarde	21	Profits fournisseurs sauvegarde	3 493
Charges de restructuration	445	Cessions immobilisations	1
Dot .Amortissements	2	Indemnités assurances	676
Total	468	Total	4 170

Les charges « fournisseurs sauvegarde » représentent des régularisations fournisseurs.

Les produits « fournisseurs sauvegarde » résultent des abandons de créance acceptés par les fournisseurs et devenus définitifs après paiement effectif des 20% pour solde de tout compte.

Le solde des dettes « fournisseurs sauvegarde », non encore définitivement arrêté par le Tribunal de Commerce d'Aubenas pourrait entraîner un profit complémentaire non chiffrable à ce jour.

Les charges de restructuration correspondent aux départs négociés durant le premier semestre 2010.

Les indemnités assurance correspondent à l'indemnité perçue au titre de la perte d'exploitation sur le sinistre du 10.04.09.

6.24 CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

A ce jour, ont été attribuées :

Date du CA	Année d'attribution	Année d'exercice de l'option	Nombre d'actions			Prix d'attribution des actions
			attribuées	Levées ou devenues sans objet	au 30.06.10	
AG14.06.05 CA 04.04.06	2005	2010	24000	12 000	12 000	6.47 €
CA 03.04.07	2006	2011	9 520	4000	5 520	16.31 €
Total			33 520	16 000	17 520	

Les coûts des services rendus par les bénéficiaires sont enregistrés en charge en contre partie des capitaux propres en proportion des services rendus au cours de chaque exercice de la période d'acquisition. Ces coûts, tels que définis au paragraphe 6.3.13 sont comptabilisés en charges de personnel pour un montant de 2 K€ au 30.06.10.

Par ailleurs la provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais excédant 5% du prix de l'action au moment de l'attribution est égale à 6 K€ au 30.06.10 (pas de charges complémentaires sur la période). Cette provision n'a pas été prise en compte pour le plan d'attribution 2006/2011, le prix d'acquisition fixé à 16.31 € rend très improbable la levée par les bénéficiaires du second plan de leurs options d'achat.

6.25 RESULTATS PAR ACTION

En Euro	Au 30.06.10	Au 30.06.09
Résultat	2 941 918	959 548
Nombre d'actions composant le capital	1 012 700	1 012 700
Nombre d'actions auto-détenues	30 117	30 117
Nombre d'actions en circulation	982 583	982 583
Résultat de base par action en euros	2.99	0.98
Nombre d'actions après levée et cession de toutes les actions	1 012 700	1 012 700
Résultat par action en euros après levée et cession de toutes les actions	2.99	0.98

6.26 DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

6.27 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs

Engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Avals et cautions :	
Cautions au profit d'établissements financiers données par Mecelec :	36
- Emprunts souscrits par des filiales garantis par Mecelec :	13

Dans le cadre de l'acquisition des actifs, liés à l'activité compteurs d'eau, de la société SOTRA-SEPEREF, un complément de prix d'un montant maximum de 150 K€ pourrait être dû par rapport au prix comptabilisé suivant notre meilleure estimation à la date d'arrêté des comptes.

Droit individuel à la formation (D.I.F)

Au 30.06.2010 le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est de 20 609 heures. Au cours de l'exercice 2010 90 heures ont été utilisées.

Engagements de crédit-bail

Contrats de location

Les contrats de location financement concernent du matériel industriel. Ils sont traités, conformément aux normes IFRS, comme un actif immobilisé et une dette financière.

Au 30 juin 2010, le montant de l'actif net s'élevait à : 74 K€

Et la dette financière à : 20 K€

Modalités d'amortissement : durée normale d'utilisation

	Matériel Outillage	Informatique
VALEUR D'ORIGINE	885	296
Mise au rebut de l'exercice		
VALEUR AU 30.06.10	885	296
AMORTISSEMENTS		
Cumul exercices antérieurs	828	212
Mise au rebut de l'exercice		
Exercice en cours	35	32
TOTAL au 31.12.09	863	244
VALEUR NETTE	22	52

REDEVANCES PAYEES		
Cumul exercices antérieurs	952	342
Exercice en cours	38	
TOTAL	990	342
REDEVANCES A PAYER		
A moins d'un an	20	0
A plus d'un an et moins de 5 ans		
TOTAL	20	0
VALEUR RESIDUELLE	5	0
Montant pris en charge dans l'exercice	38	0

6.28 ENGAGEMENTS

Location immobilière

Le groupe bénéficie de baux commerciaux classiques sur les sites de : Fabrègues (France) bail commercial échéance 09.04.2018, Cluj (Roumanie) et emphytéotique pour le site de Vonges se terminant le 01.10.2023, indexés sur le coût de la construction, et d'un bail courte durée (Paris) pour un montant comptabilisé au 30.06.10 : 92 K€.

6.29 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MECELEC S.A. et des filiales énumérées dans la note 6.3.3.

La société MECELEC SA est société consolidante.

Les transactions entre la société mère MECELEC et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec les parties liées sur l'exercice :

	Créances	Dettes	Produits	Charges
SECONDE CHANCE et ses Partenaires		3 000		
FAMILLE LABROT		949		

Termes et conditions des transactions avec les parties liées :

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis, ne sont pas porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants :

Cession par le Groupe familial LABROT de 552 159 actions le 12 février 2010 au profit du Groupe SECONDE CHANCE et de ses Partenaires.

6.30 REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

	Membres du directoire		Conseil de surveillance
	salarié	mandataire	
Rémunérations brutes	553	23	5
Jetons de présence			0

Options d'achat d'actions au bénéfice des membres du directoire : 11 370 distribuées en 2005 et 2006.

Engagement pris à raison de la cessation des fonctions du Président du Conseil d'Administration : NEANT

6.31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU BILAN

CPL : Un engagement de céder une part significative des titres MECELEC TELECOMS a été conclu par la société MECELEC. Dans ces conditions, les actifs et passifs de MECELEC TELECOMS et de ses filiales ont été inscrits sur les lignes « actifs et passifs destinés à être cédés ». Les fonds nécessaires à l'augmentation de capital de cette société ont été versés en banque pour 110 K€ dont 50% par MECELEC.

Le contrôle fiscal sur les exercices 2007/2008 en cours au 31.12.09 est achevé au 30.06.10. Les redressements notifiés en date du 29 juin 2010 par les vérificateurs n'ont pas d'effets significatifs sur le résultat de la période.

7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Mecerlec, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.3.4 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les nouvelles normes et interprétations que le groupe a appliquées à compter du 1er janvier 2010.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Valence et Lyon, le 31 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & SEFCO

Jean-Pierre Pedreno

Jean Ekel

ERNST & YOUNG et Autres

Lionel Denjean

B. RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT DU CA

L'année 2010 est une année de consolidation où, sans retrouver les volumes d'avant la crise, une inversion de tendance est nettement visible.

MECELEC SA

Le chiffre d'affaires de l'activité équipements de réseaux montre une très légère progression de 0,7% sur le semestre, mais une progression notable de 12,6% sur le 2e trimestre.

La reprise de l'activité « abris pour compteurs d'eau » de SOTRA--SEPEREF, qui a pris effet au 1er avril 2010, offre des perspectives intéressantes pour le 2e semestre. Mecelec est attributaire du marché ERDG des coffrets pour les Branchements à Puissance Surveillée (ex- Tarif jaune).

L'amélioration de la marge brute, de la réduction des frais de personnels et la perception de la perte d'exploitation contribuent à une amélioration du résultat opérationnel de 1 988 K€.

Les travaux de remise en état de l'usine de Mauves, consécutivement à l'incendie de Mars 2008, sont terminés, ce qui permet à l'usine de retrouver l'intégralité de son potentiel.

MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES SAS

Le renversement de tendance est encore plus sensible pour l'activité plasturgie avec une progression de 5.5% sur le semestre et de 33% sur le 2e trimestre.

Le résultat sur le semestre est stable mais toujours négatif. La filiale de Roumanie atteint ses objectifs et fonctionne à l'équilibre.

MECELEC TELECOMS

Le lancement d'un « démonstrateur », dans un périmètre réduit, est rentré dans une phase active avec un objectif de démarrage des tests en fin d'année 2010.

C. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier semestriel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Michel-Pierre DELOCHE
Président du Conseil d'Administration
Le 31 août 2010